

**Zeitschrift:** Studia philosophica : Schweizerische Zeitschrift für Philosophie =  
Revue suisse de philosophie = Rivista svizzera della filosofia = Swiss  
journal of philosophy

**Herausgeber:** Schweizerische Philosophische Gesellschaft

**Band:** 39 (1980)

**Artikel:** Sens et référence : essai d'application de ces notions au texte

**Autor:** Bonzon, Sylvie

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-883063>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

SYLVIE BONZON

## Sens et référence: essai d'application de ces notions au texte

Les réflexions qui font l'objet de cette étude s'inscrivent dans le cadre général d'une interrogation sur l'interprétation des textes. Non sur sa – ou ses – technique(s) mais sur sa réalité, son statut. Il ne s'agit donc pas pour moi de me demander comment faire pour interpréter correctement un texte, mais plutôt de chercher ce qui explique, fonde et peut-être justifie la reprise et la ré-interprétation incessante des textes. Il y a sans doute au moins deux manières d'aborder cette question: l'une qui fonde l'interprétation dans un «manque» du texte – et plus généralement du langage – dans sa visée d'un sens ou d'une vérité hors-texte et à dire. Le texte, dans cette perspective a besoin d'une interprétation pour dire mieux ce qu'il ne parvient jamais totalement à dire. Les interprétations sont à leur tour multiples parce que – pas plus que l'original – elles ne parviennent à combler cet écart entre ce qui est dit et ce qui est à dire, écart qui, dans une telle conception, est le signe même de la nature originellement défailante de tout langage.

Mais on peut aussi, et c'est cette façon de voir qui conduit ma démarche, reconnaître dans les interprétations et dans leur chaîne infinie un effet du pouvoir du texte, de la force spécifique qui l'habite, exige pour exister des formes où elle se réinscrit constamment, et permet ainsi par sa nature même – dans ce qu'elle a de puissant et non de fautif – cette perpétuelle reprise du texte en de nouveaux discours. J'ai déjà présenté ici<sup>1</sup> cette thèse et ne vais pas la développer davantage. Je voulais seulement indiquer par cette prise de position évidemment abrupte le cadre général des réflexions qui vont suivre.

J'ajouterai seulement – et ceci n'est évidemment pas sans lien avec la nature même du propos que je viens de préciser – que je parlerai d'inter-

*Correspondance: Mlle Sylvie Bonzon, Escaliers-du-Marché 17, CH-1003 Lausanne*

prétation en un sens très vaste: tout commentaire issu du texte est une «interprétation» au sens envisagé ici, qu'il applique des techniques précises et rigoureuses en vue de serrer d'aussi près que possible le sens et l'intention du texte, ou qu'il s'accroche à l'écrit lu par un mouvement plus proche de l'association libre que de l'analyse «objective»; en un mot, est «interprétation» tout ce qu'un lecteur est «poussé à dire» par le texte qu'il a lu.

Quant au mot «texte», il désignera tout écrit susceptible de provoquer un effet au niveau du discours... c'est à dire une interprétation; en d'autres termes tout écrit ne s'épuisant pas dans sa fonction informative. Du même coup il est clair que le même écrit peut tantôt être «texte» au sens envisagé ici, tantôt ne pas répondre à cette «définition», selon l'usage qu'on fait de lui: le mode d'emploi d'un aspirateur peut disparaître sans laisser d'autre trace que le savoir-faire du lecteur qui l'a parcouru; mais il peut aussi donner lieu à une analyse en dégagant de riches enseignements sur l'image de la ménagère dans l'esprit du temps ou sur les effets publicitaires du langage technique... Dans ces deux derniers cas il aura passé au rang de texte.

Le caractère circulaire de ces précisions liminaires ne m'échappe évidemment pas. Mais je ne crois pas qu'on puisse dessiner le champ dans lequel une réflexion va tenter de prendre place sans rendre manifeste une telle circularité. La suite de cette étude devrait d'ailleurs faire apparaître un peu mieux la raison d'être, en droit, de ce fait que l'on peut bien ressentir d'abord comme gênant.

Ceci posé, j'en viens à ce qui fait ici mon propos et je préciserai ainsi la question qu'il envisage: la distinction faite depuis Frege entre le sens et la référence d'une expression est-elle applicable au texte et est-elle de quelque profit pour éclairer le rapport proposé plus haut entre le texte et ses interprétations, pour faire apparaître dans le texte même cette exigence d'interprétation, comme effet de ce qu'il fait et non comme signe de ce qui lui manque? Avant d'en venir précisément à ces questions, je vais rappeler quelques traits de cette distinction, sans refaire du tout dans son détail l'étude d'un sujet qui, à partir de Frege, a été repris par la plupart des philosophes du langage<sup>2</sup>.

Je dois encore indiquer une double limitation de mon propos. D'abord, je m'attacherai surtout à la dimension de la *référence*, quitte à ce qu'en fin de compte ce qui pourra être dit de la référence d'un texte modifie l'oppo-

sition sens-référence elle-même. Par ailleurs je prendrai directement la question telle qu'elle est élaborée chez Searle. En effet, c'est dans le cadre d'une étude des «actes de langage» (o.c.) que Searle reprend cette distinction; et celle-ci devient chez lui, en raison de ce changement de plan, distinction entre acte prédicatif (par lequel je dis quelque chose) et acte référentiel (par lequel je dis quelque chose *sur* quelque chose). En d'autres termes, nous sommes ici sur le plan de la *parole* et c'est bien celui qui, pour une réflexion sur le texte, m'intéresse. Ce passage au plan de la parole, de l'usage des expressions, est clairement souligné par Searle: «La référence est un acte de langage et les actes de langage sont effectués par des locuteurs en prononçant des mots, non par des mots. Dire qu'une expression «se réfère», dans ma terminologie, est soit dépourvu de sens soit une formule abrégée pour dire que l'expression est utilisée par un locuteur pour se référer à» (*Speech acts*, p. 28). Ce passage de Frege aux analyses de la philosophie anglaise du langage ne va pas sans des difficultés auxquelles je ne m'arrêterai pas ici. Je rappelle simplement, sous sa forme la plus élémentaire, l'opposition telle qu'elle apparaît chez Frege (chez qui «dénotation» – traduisant *Bedeutung* – peut être pris comme synonyme de «référence» – traduisant le *denote* anglais): «Il est naturel d'associer à un signe (nom, groupe de mots, caractère), outre ce qu'il désigne et qu'on pourrait appeler sa dénotation, ce que je voudrais appeler le sens du signe, où est contenu le mode de donation de l'objet» (o.c. trad. fr. p.103). Il s'en suit que, du moins dans les langues vulgaires, mais non dans un langage parfait, une même référence peut être liée à des sens distincts: ainsi, par exemple, «l'élève de Platon» et «le maître d'Alexandre» dénotent tous les deux Aristote, mais le sens des expressions n'est pas la même. La dénotation – ou la référence – apparaît donc bien dès cette première approche comme ce qui relie le langage au réel, ce qui effectue sa prétention à dire quelque chose *sur* quelque chose. Mais l'analyse de Frege, partant de la référence de l'*expression*, le conduit, quand il passe à la proposition, à «identifier la valeur de vérité d'une proposition avec sa dénotation» (o.c. p. 110). Et il s'en suit: «Si la valeur de vérité d'une proposition est sa dénotation, toutes les propositions vraies ont même dénotation et toutes les fausses également. On voit ici que la dénotation ne retient rien de la singularité des propositions» (o.c. p. 111). Or si nous voulons tenter de transposer la différence proposée par Frege au texte, c'est à dire si nous voulons distinguer face à celui-ci deux questions: «que dit le texte?» et «de quoi parle-t-il?»

– la première question correspondant au moment du sens et la seconde à celui de la référence – il paraît ruineux de perdre précisément, d'entrée de jeu, tout «singularité» du côté de la référence. Pourtant, et c'est pourquoi je me suis tout de même arrêtée un instant à la position de Frege, il faut peut-être garder à l'horizon ce lien entre la référence et la valeur de vérité, cette idée selon laquelle la référence c'est la prétention à dire quelque chose de la réalité, à dire le vrai. Peut-être serons-nous finalement conduits aux frontières d'une question portant sur ce que peut bien être, pour un texte, sa prétention à la vérité après avoir tenté à ce niveau une application de la notion de référence qui n'en fasse pas d'emblée et massivement la valeur de vérité.

C'est pourquoi, après ce rappel quant à l'origine de l'opposition sens-référence, j'en viens aux analyses de la référence d'après Searle, passant du plan des expressions et des propositions à celui des actes de langage.

Lorsqu'on parle, on dit quelque chose de quelque chose. C'est de cette double dimension du langage que l'analyse de Searle rend compte, le premier acte correspondant à la prédication, le second à la référence. Comme précisé plus haut, je m'attacherai ici spécialement à la dimension référentielle. La référence est définie par Searle comme l'acte par lequel nous identifions ce dont nous parlons. Son étude porte essentiellement sur le cas le plus spécifique d'acte référentiel, à savoir celui où le locuteur vise une réalité singulière et l'identifie, la distingue de toute autre à l'aide d'une expression référentielle adéquate. Ces expressions peuvent être très diverses, mais elles se répartissent toutes dans un champ qui est limité d'un côté par la référence purement ostensive et de l'autre par la référence descriptive (cf. Searle o. c. p. 86). Les réponses à la question «de qui parlez-vous?» iront du «de celui-ci» accompagné d'un geste indicateur, à «du premier homme qui a couru un mile en moins de 3 min. 53 sec». Il est à remarquer que la référence purement ostensive, où l'on serait tenté peut-être de voir le modèle de toute référence, est en fait un cas limite où la notion même de «speech act» est menacée. D'abord, le fait qu'une expression comme celle-ci soit presque nécessairement soutenue d'un geste ou d'un regard lie dans ce cas l'identification à la présence de l'objet. Si l'on admet que le langage doit nous permettre de parler des choses en leur absence, une expression liée à leur présence est bien une limite, mais une limite inférieure et non un modèle de toute référence. De plus, comme le fait remarquer Searle, une telle expression, loin d'être l'exemple où la référence est

la plus claire et permet, comme on pourrait le croire, une identification sans ambiguïté, doit au contraire souvent être soutenue par une description qui seule permettra de savoir ce qui exactement est visé (individu, forme, couleur...).

Le cas de la référence par description pure est également un cas limite, non plus cette fois en ce que le langage y disparaît dans le geste, mais plutôt, inversement, en ce qu'il s'y épuise faute de pouvoir s'arrêter. Certes l'exemple donné permet de désigner sans ambiguïté un individu précis et un seul. Mais de tels cas sont plutôt rares, et nous ne parviendrions guère à identifier objets et individus sans l'aide de termes démonstratifs; le plus souvent nous nous verrions dans l'obligation d'enchaîner sans fin des relatives à fonction descriptive qui risqueraient bien de ne jamais atteindre l'individu que nous visons.

C'est pourquoi en fait la plupart des expressions référentielles comportent un mélange d'éléments descriptifs et d'éléments démonstratifs. Ces derniers, pronoms, adverbes de temps ou de lieu, sont ces «indicateurs» dont parle Benveniste (cf. *Problèmes de linguistique générale*, Paris 1966, pp. 251ss). Un autre moyen d'éviter que l'expression référentielle ne doive être infinie pour être identifiante, c'est d'utiliser des références secondaires: dans une expression comme «la capitale du Danemark», le nom «Danemark» a lui-même une fonction identifiante, est une expression référentielle; l'expression complète n'est identifiante qu'à la condition que la référence de l'expression partielle soit accomplie, c'est à dire que l'individuel visé par le nom «Danemark» soit connu de l'auditeur ou du moins que le locuteur puisse au besoin l'identifier à son tour. Il y a ainsi, dans tout discours, plusieurs «couches» de références. Certaines servent de référence de base, identifiant des individuels, tandis que les autres ne se réfèrent à un objet singulier qu'implicitement, par l'intermédiaire de ces références premières. Mais qu'il s'agisse de référence ostensive ou de référence descriptive, la référence doit être liée à la phrase en tant que réalité concrète existant comme parole, en tant qu'elle est la plus petite «unité du discours» (Benveniste, o. c. p. 130). Si nous tentons d'étudier une phrase – comme elle peut l'être par exemple en grammaire – en dehors de tout procès de parole, nous constatons immédiatement qu'elle reste en quelque sorte «en l'air»: le mouvement d'abstraction ainsi opéré a précisément pour effet de dévoiler le lien qui normalement rattache la phrase au réel, c'est-à-dire la référence elle-même. La phrase ainsi «suspendue»

comporte des lacunes qui sont marquées en elle par les mots indicateurs, termes que l'on peut dire vides mais qui sont aussi et du même coup ce par où la phrase «se remplit» en quelque sorte de réalité, à condition d'être plongée dans une situation de parole.

Cette liaison de la référence à la phrase parlée est moins évidente dans le cas où la référence s'effectue seulement au moyen d'une description. Dans «l'homme qui a couru un mile en...» rien ne semble rester en suspens même si l'on considère la phrase hors de tout contexte et de toute situation donnés. Dans ce cas, la notion de situation est beaucoup plus large; pour qu'une telle phrase puisse permettre d'identifier son objet, il faut qu'elle appartienne à un certain monde dans lequel existent des courses et des mesures, et cette co-appartenance d'une phrase et d'un monde ne peut avoir lieu que dans la parole *prononcée*.

Mais souligner le lien entre la référence et le discours ne doit pas nous faire oublier que ce discours ne porte pas toujours sur des réalités individuelles concrètement données dans l'expérience; et pour la réflexion sur les textes, la possibilité d'une référence à des êtres fictifs ou à des notions ne peut être passée sous silence. Pour Searle, les expressions référentielles sont liées à l'existence des êtres singuliers auxquels on se réfère. Pourtant, on peut parler de Sherlock Holmes. S'agit-il ici encore de référence? Searle répond par l'affirmative, en considérant que Sherlock Holmes existe «dans la fiction». En ce sens il est possible de s'y référer, à condition que ce soit bien dans le monde du roman, c'est-à-dire en somme au sein d'un système qui soutient l'existence du héros. On peut, semble-t-il, préciser ces rapides indications à l'aide de la notion de référence secondaire posée plus haut. Dans un roman nous voyons se constituer tout un système de références qui renvoient les unes aux autres à l'intérieur de l'œuvre. C'est un point sur lequel nous aurons à revenir quand nous étudierons la notion de référence dans le cas du texte. Mais on peut d'emblée noter ici, à propos de l'analyse de Searle, que la notion de référence secondaire permet de poser la possibilité d'un discours dont les références de base se réduiraient au maximum tandis que proliféreraient des références secondaires de plus en plus éloignées de cette base implicite.

Mais il faudrait alors poser la question de la différence de nature entre ces références de base et les références secondaires. Il apparaîtrait peut-être que les seules références de base dans l'ordre de la fiction visent des universaux. Dans son étude de la référence comme «speech act», Searle

s'attache essentiellement à l'expression référentielle identifiant un individuel et donc exigeant l'existence factuelle (éventuellement fictive) de cet individuel. Mais quand il s'arrête à l'expression référentielle visant un universel, il remarque que la seule condition n'est plus de l'ordre des faits dans le monde, mais de l'ordre des significations: il faut que le locuteur connaisse la signification du terme général qui est à la base du terme singulier abstrait utilisé pour se référer à l'universel (o. c. p. 121). L'universel est dérivé d'expressions *prédicatives*: «Wisdom» est impossible sans la connaissance de «to be wise». En d'autres termes, se référer à des universaux, c'est se référer à des entités dont l'existence se confond avec la signification, ce qui ne préjuge d'ailleurs pas leur statut ontologique. Et l'important pour nous ici, c'est justement que l'on puisse ainsi se référer à des significations. Car finalement, si nous voulons chercher comment relier le discours fictif à notre réalité, si nous nous demandons «de quoi» le roman parle, ou plutôt comment nous pouvons comprendre de quoi il nous parle, c'est du côté des expressions se référant aux universaux qu'il nous faut chercher la réponse. C'est parce qu'il y est question de sagesse, de bonheur, de folie, de droit... que nous pouvons comprendre en quelque sorte indirectement les événements que des protagonistes fictifs y vivent. Mais c'est dire aussi à quel point toute la force de l'œuvre est contenue dans cette prolifération de références secondaires qui font oublier les références de base, «généralités» presque vides et qui finalement ne prendront sens que par choc en retour, remplies et parfois même modifiées par l'œuvre qui s'est élaborée au-dessus d'elles. C'est à ce moment-là seulement que les «références de base» deviendront de véritables références, capables d'identifier un être singulier. Tant que ce n'était pas le cas, les termes désignant des universaux ne s'y référaient pas vraiment, où plutôt la simple «mention» du terme ne nous disait rien quant à ce qui était réellement visé. Plus précisément, cette mention ne devient capable de référence que portée par une situation de discours. Pour que le mot «sagesse» soit plus qu'un signe vide dont on ne pourrait que compter les lettres ou analyser le genre et le nombre, il faut qu'une phrase en dise la signification. Cette phrase – ou ces phrases – peuvent être en grande partie implicites, mais elles doivent toujours être à la disposition du locuteur. Et «ce dont il parle» ne sera vraiment identifiable que si l'explicitation de cet implicite est du moins possible.

En liant la référence au signe, on rendrait insoluble la question de savoir

comment on peut parler d'êtres fictifs ou d'«êtres de raison»; il faudrait chercher pour le signe un répondant dans la réalité, la référence serait réduite à sa dimension ostensive et le langage deviendrait nomenclature d'une réalité faite d'individus identifiables. Mais si la référence est l'acte de la phrase, il devient possible de parler de héros imaginaires ou de notions universelles, dont la réalité est la signification. Que la référence soit le vecteur qui lie le langage au monde ne doit pas nous amener à la schématiser, à y voir exclusivement le lien unissant le nom propre à un unique et réel porteur. Le «monde» dont nous parlons peut aussi être un monde de fictions ou d'idées, cela ne nous empêche pas de nous y référer. Mais tandis que dans le cas de la référence à un individu réellement existant le signe semble trouver dans celui-ci un ancrage et le discours un garde-fou, les mondes fictifs ou idéaux auxquels peut aussi se référer la parole se nourrissent d'elle et y renvoient sans fin.

Ceci nous conduit à une constatation qui va jouer un rôle important pour notre question: *il n'y a pas de référence sans prédication*. La référence est un moment abstrait à partir de l'acte illocutionnaire (acte de langage considéré en tant que par lui j'effectue réellement quelque chose: je promets, je décris, je constate...) total. Un locuteur ne se réfère jamais à rien sinon dans le cadre d'une constatation, d'une question, d'une promesse, etc. L'acte de référence n'est pas un acte de langage qui se suffirait à lui-même. Ce point est important par rapport à ce que nous avons dit plus haut de la désignation comme limite inférieure de la référence. Une référence auto-suffisante serait l'équivalent du geste. Si une expression comme «la bataille de Waterloo» pouvait être utilisée en dehors de tout acte illocutionnaire complet pour identifier la chose en question, et si c'était là l'essence de la référence, celle-ci serait l'équivalent, ou le substitut, du geste que le temps et la distance excluent. Nous dirions «la bataille de Waterloo» faute de mieux, c'est à dire faute de pouvoir la montrer. Mais ce langage substitut du geste n'est qu'une caricature de la parole. En fait, si la référence est essentiellement prise dans un acte illocutionnaire total, c'est que nous nous référons aux choses non pour les montrer mais pour en parler, pour en dire quelque chose.

Se référer à un objet, l'identifier pour un auditeur, ce n'est pas la même chose que le montrer du doigt; c'est un moment de nos actes de parole, et par là c'est un acte qui n'est possible que parce que lié à l'ensemble de

l'illocution. C'est dire qu'il n'y a pas de référence sans prédication; c'est dans la mesure où nous en disons quelque chose que nous nous référons à un objet. Et ce point nous permet encore de caractériser davantage l'acte de référence. Lorsqu'un locuteur se réfère à une réalité singulière à travers une phrase où il dit quelque chose de cette réalité, il faut souligner qu'il s'y réfère *en tant qu'elle est ce dont il dit certaines choses*. C'est à nouveau là ce qui fait toute la différence d'avec le geste indicateur. Certes, que je dise «le vainqueur d'Austerlitz» ou «le vaincu de Waterloo», je me réfère à un même individu. Mais le choix de l'expression référentielle est lié à ce que je vais dire, dans ce cas, de Napoléon. Il faut, je crois, admettre que la réalité identifiée n'est pas absolument indifférente à la manière dont nous l'identifions. Parce qu'elle est prise dans l'acte de parole, la référence ne nous désigne pas une «chose en soi», elle rattache notre discours à une réalité qui n'est précisément rien autre que celle dont nous disons telle ou telle chose, en portant un jugement, en posant une question ou en faisant une promesse...

Cette imbrication de la référence et de la prédication, nous l'avons vue particulièrement marquée dans le cas de la référence aux êtres fictifs et aux universaux. Pour qu'un locuteur puisse se référer à Sherlock Holmes, il faut qu'il y ait un roman qui fasse exister Sherlock Holmes, le «parle» autant qu'il en parle. Pour qu'il puisse se référer à une notion comme la sagesse, il faut qu'il s'appuie sur tout un réseau de paroles à travers lesquelles la signification du mot s'est élaborée, et sur son propre discours qui la constitue en ce qu'elle a de spécifique pour lui. Mais c'est dans tout discours que nous retrouvons cette imbrication. Vouloir à tout prix séparer la référence de la prédication, c'est la réduire à sa dimension ostensive, en faire un geste. Toute la différence entre l'acte de langage et le geste, c'est précisément que l'on ne parle de quelque chose qu'à travers ce que l'on en dit, alors que le geste s'épuise dans l'acte de montrer. Si la référence est identification, c'est donc au double sens du mot: elle permet d'une part d'identifier ce dont on parle, c'est-à-dire de faire correspondre un dire à une réalité déjà donnée; c'est l'identification au sens où une photo permet d'identifier un personnage qui possède déjà, précisément, son identité. Mais elle est aussi identification au sens actif du terme: c'est-à-dire qu'à travers ce qui est dit, une réalité se constitue en identité, devient une réalité dont on peut parler.

○ Ce processus d'identification, au sens actif du terme, qui advient à tra-

vers la parole est la manifestation du dynamisme du langage. Il faut le souligner pour ne pas céder à l'illusion d'un langage statique, posé en face du monde pour en rendre compte. Le discours lui-même constitue des unités qu'il identifie, mais parce que ces identités sont dès lors inséparables de lui, ces êtres individuels insaisissables hors de la parole que l'on porte sur eux, ils sont à tout instant remis en question, ils ne sont nullement saisis et maîtrisés et n'ont pas à l'être. Pris dans un nouveau discours, ils apparaîtront différents et aucune réalité identique ne pourra jamais leur servir de fondement décisif. La réalité visée dans son identité n'est pas un donné auquel le discours pourrait se référer à tout coup et dont on parlerait en quelque sorte «sans y toucher». L'identité n'est jamais qu'un effet de l'opération identifiante du discours, de la parole qui donne à ce dont elle parle une identité à tout instant défaite en vue d'une autre.

Les traits que nous avons dégagés ont fait apparaître le lien de la référence à la parole, au discours, et les conséquences d'une telle appartenance. Mais rien n'a précisé jusqu'ici de quel type de discours il s'agissait, ni si ce pouvait être indifféremment d'un texte ou de phrases à usage référentiel oral. Si nous voulons faire valoir cette analyse pour les textes, du moins faut-il poser la question de la pertinence d'une telle application.

Deux caractères du texte sont à relever ici: il est écrit et constitue une totalité fermée. L'application au texte de l'étude de la référence comme «speech act» implique donc que le texte soit lui aussi envisagé comme «acte de langage», écriture et parole étant considérées comme deux effectuations de la puissance du langage, parallèles et non subordonnée l'une à l'autre. Pourtant il faut bien reconnaître que l'analyse de Searle porte sur des phrases dont il est admis qu'elles font parties d'un contexte d'interlocution; ce sont donc des phrases ouvertes sur la situation qui les porte, sur une réponse qui les poursuit. C'est d'ailleurs pourquoi il s'agit en fait, chez Searle, de phrases parlées: c'est en effet l'écriture que nous trouvons à l'origine de cette fixation de la phrase en texte, c'est-à-dire en totalité fermée. Si donc l'écriture ne change rien au fait que le texte comme la parole orale, la phrase écrite comme la phrase parlée, soient des actes de langage, il faut pourtant reconnaître aussi qu'elle fait apparaître ces actes comme des œuvres...

Et du même coup on pourrait montrer que le parallélisme à première vue tentant qui nous ferait dire que la référence, dans le cas du texte, est

l'acte par lequel un auteur s'adressant à un lecteur identifie ce dont il parle, ce parallélisme simple ne tient pas: la situation de lecture n'est pas une situation d'interlocution dans laquelle il n'y aurait qu'à faire occuper à l'auteur la place du locuteur et au lecteur celle de l'interlocuteur; ce qui d'ailleurs serait encore une fois soumettre l'écriture au modèle de la parole.

Le texte est caractérisé par son indépendance par rapport tant à la personne de son auteur qu'à celle de ses lecteurs et qu'à la situation concrète dans laquelle il a été écrit. Mais alors, que peut devenir ici la notion de référence? Si l'acte de référence est identification d'une réalité singulière pour des interlocuteurs singuliers, le texte n'existe-t-il pas plutôt à la faveur d'une absence de référence?

Pourtant il semble difficile d'admettre que le texte, qui est tout de même un fait de langage, récuse la question de la référence qui nous est apparue constitutive de tout «speech act», et cela sans que l'oralité de celui-ci ait semblé entrer en ligne de compte. Peut-on dire d'un texte qu'il nous parle sans reconnaître aussi qu'il nous parle de quelque chose? Ou faut-il alors poser que le texte ne parle pas, ne dit rien, et que tout usage de ces verbes à son propos n'est que métaphore inconsidérée?

Plutôt que de nier toute pertinence à la notion de référence du texte, il nous semble qu'on peut la reprendre, non pas en cherchant dans le texte des éléments parallèles à ceux qui constituent l'acte de référence dans le «speech act», mais en partant de la question, si couramment posée: «de quoi parle ce texte?». Cette question, c'est bien celle de la référence, elle se rapporte à ce mouvement d'identification que Searle analyse et par lequel il définit cet acte.

Cette question est fréquemment posée, et même si l'on peut s'interroger à son sujet, se demander quel sens y prend le mot «parler», il faut au moins reconnaître qu'elle est posée et que de fait on s'efforce d'y répondre. Pour cette raison il me semble vain de mettre en question sa pertinence: quel qu'il soit, cette question doit bien avoir un sens puisque, quand nous la posons, notre interlocuteur sait ce que nous attendons de lui et comprend de quoi il s'agit. Ce que nous allons plutôt essayer de faire maintenant, c'est de voir un peu plus précisément ce qui se passe quand on pose une telle question et quel genre de réponse elle provoque.

Remarquons d'abord qu'on la pose à quelqu'un qui est censé avoir lu le texte en cause. Ce point, bien évident, a son importance: il montre que

c'est du texte lu, c'est-à-dire réintroduit dans un certain processus de parole, qu'il s'agit. La question ne pourrait être posée «devant» un texte inconnu, devant un livre fermé! C'est un trait qui nous rapproche de la situation dans laquelle se pose le problème de la référence d'une phrase: la référence est une fonction de l'usage de la phrase et non de la phrase «toute seule». C'est seulement lorsque quelqu'un m'adresse la parole que je peux lui demander: «de quoi parlez-vous?». De même c'est seulement à quelqu'un qui a lu le texte, qui y a pris sa place de locuteur, que je peux demander de quoi ce texte parle.

Il faut souligner aussi que, loin d'être une variante métaphorique de la question: «de quoi parle l'auteur?» qui serait première, c'est au contraire celle qui demande: «de quoi parle le texte?» qui fonde l'autre. C'est parce que le texte parle, et parle aussi de son auteur, que nous pouvons nous demander de quoi voulait parler l'auteur.

On peut enfin remarquer que la question: «de quoi parle le texte?» est d'une portée beaucoup plus grande que celle que l'on poserait à un interlocuteur sous la forme: «de quoi parlez-vous?». Cette dernière n'intervient que dans le cas où nous éprouvons au cours d'une conversation le besoin d'une précision, d'une explication supplémentaire. Le cas le plus simple sera celui où il s'agit d'identifier la personne dont il est question et que le locuteur aurait hâtivement considérée comme connue de son auditeur. La question peut aussi aller plus loin, et exprimer notre sentiment d'incompréhension devant le discours qu'on nous tient, d'agacement aussi à l'écoute de propos que nous ne savons pas à quoi rattacher. Ce cas est d'ailleurs à la limite d'une situation d'interlocution, il se rapproche du cas du texte puisque le discours tenu est assez désancré de la réalité immédiate pour que l'interlocuteur éprouve une impression de flottement, d'étrangeté, ne sache de quoi il est question. Dans ce cas, la réponse à la question de la référence ne sera généralement pas une simple identification. Si l'interlocuteur ne comprend pas ce dont on lui parle, s'il ne voit pas comment entrer dans un véritable dialogue avec le locuteur, c'est que ce dont il est question ne peut être désigné d'un terme levant rapidement toute ambiguïté: il faudra des explications, une nouvelle élaboration de ce qui a été dit, tout un nouveau discours où ce dont on parle n'apparaîtra qu'au travers de ce que l'on en dit. Dans le cas du texte, la question de la référence apparaît d'emblée comme fondamentale. Elle porte non pas sur quelque individu à identifier en quelques mots mais sur ce dont il est

question dans le texte. De plus, ce n'est nullement dans le cas d'une difficulté seulement que se pose une telle question. Elle correspond bien plutôt au moment où nous prenons vraiment en charge ce qui est dit, où nous nous situons par rapport au texte en locuteur agissant et non plus en lecteur seulement passif. Demander de quoi parle un texte, et essayer de répondre à cette question, c'est véritablement faire entrer le texte dans le procès de parole et y entrer du même coup avec lui. C'est une question essentielle pour que le texte ait en fait le pouvoir que son inscription lui a acquis en droit et pour que son idéalité d'écrit ne retombe pas en matérialité muette.

Peut-être faudrait-il alors se demander quel avantage il y a à parler ici aussi de référence, et si la «chose en question» a encore quelque trait commun avec ce qu'identifie l'acte référentiel dans une phrase. Que la question: «de quoi parle...?» les concerne l'un et l'autre me semble une raison valable de maintenir cette étude sous le titre général de référence. Et à ce motif s'en ajoute un second, plus important: c'est que l'étude de la référence au sens strict, dans l'acte de parole, nous a montré que cette notion était plus diverse qu'il n'y semblait à première vue. Le modèle du geste identifiant un objet particulier n'en est, avons-nous vu, que la limite inférieure. Et la référence du texte n'est peut-être pas sans rapport avec d'autres modes de référence, avec ce processus d'identification beaucoup plus complexe et totalement exécuté par le discours que nous avons rencontré déjà au niveau de la parole.

Mais il nous faut maintenant, pour voir plus précisément ce que peut être la référence d'un texte, étudier de plus près la manière dont on répond à la question: «de quoi parle ce texte?». D'emblée nous pouvons remarquer que la réponse à cette question n'est que rarement une «référence identifiante» au sens précis donné par Searle à cette expression, c'est-à-dire désignant une réalité singulière connue de l'interlocuteur. Ce cas se rencontrerait lorsque le texte envisagé est un récit historique, racontant des événements qui ont eu lieu ou évoquant une personnalité réelle; la réponse à la question posée serait alors du type: «des campagnes napoléoniennes», «de Pasteur»... Il en serait de même pour un texte géographique: «de l'Afrique...» ou pour tout texte scientifique étudiant une notion assez connue du public pour y avoir pris statut de réalité: «de l'atome»... Ce qui caractérise ce groupe de textes, c'est qu'on peut les concevoir comme descriptifs d'une réalité qui ne dépend pas d'eux, à laquelle ils se réfèrent et

pourraient éventuellement être confrontés, au moins idéalement. Le texte apparaît ici comme un discours qui se veut objectif, même si des limites sont reconnues à cette objectivité.

Il faut pourtant noter aussitôt que si cette référence à une réalité bien définie est nette dans le cas du texte purement descriptif, ce cas lui-même n'est guère qu'une limite: même un texte géographique prend la réalité dans un système de coordonnées qui rend pertinents certains faits plus que d'autres; toute enquête se fonde sur un choix de questions qui font que la référence du texte n'est pas tant, par exemple: «l'Afrique» que celle-ci «en tant que...», vue dans telle optique, interrogée selon tels aspects: et toutes ces caractérisations supplémentaires, nous ne les trouvons que dans *ce que dit* le texte. Même à ce niveau la référence n'est pas une fonction indépendante dans le discours; on ne peut répondre à la question: «de quoi parle le texte?» qu'en faisant appel au texte lui-même. Nous avons déjà remarqué cette liaison entre ce dont on parle et ce qui est dit dans la phrase, c'était elle qui nous avait semblé différencier fondamentalement l'acte de référence de tout geste. Nous retrouvons ici ce même trait, qui va d'ailleurs s'avérer de plus en plus important à mesure que nous nous éloignerons du texte descriptif.

Nous n'avons pas l'intention ici d'étudier pour chaque genre de texte le type de relation qu'il entretient avec ce dont il parle. Nous voulons plutôt essayer de voir comment, dans différents cas, on peut répondre à la question: «de quoi parle ce texte?». Même pour un texte qui se donne comme descriptif, cette question ne peut guère se satisfaire, avons-nous vu, d'une réponse désignant simplement la réalité en question. Cela devient plus clair encore dans le cas du texte historique: en répondant «des campagnes napoléoniennes», nous donnons certes la référence demandée. Pourtant il y a peu de chances pour que notre interlocuteur ait l'impression qu'on lui a vraiment dit de quoi parle le texte; il voudra en savoir davantage que ce que le simple titre de l'ouvrage en question lui aurait aussi bien appris. En fait sa question exige qu'on lui dise comment l'auteur considère les dites campagnes, tant il est clair qu'elles sont quelque chose de différent selon les textes. Non pas que nous posions le caractère subjectif de toute histoire; il ne s'agit pas de dire que nous ne saurons jamais la vérité sur les campagnes de Napoléon, si même il y a quelque sens à parler ici de «vérité». Nous constatons seulement que nous ne savons rien de l'œuvre si à notre question «de quoi» on nous répond par

une référence désignatrice, prétendument ostensive, comme si précisément on pouvait nous montrer, par-dessus l'œuvre, sans tenir explicitement compte de ce qu'elle dit, une réalité dont elle parle.

Cette impossibilité de répondre à la question de la référence du texte d'une manière semblable à celle qui a été mise en évidence dans le cas de la phrase devient encore plus flagrante si nous envisageons le cas des textes philosophiques. Qui répondrait: «du Bien» à la question: «de quoi parle ce dialogue de Platon?» ne répondrait en fait que bien peu de chose... On lui demandera de préciser de quoi il s'agit, d'explicitier sa réponse, et il ne sera pas étonné par ces exigences, ne les considérera pas comme distinctes de la question initiale; lui-même ne s'estimera pas quitte, ne pensera pas avoir répondu à la question avant d'avoir pu donner de telles explications.

Enfin, dans le cas des œuvres de fiction, il est bien clair que nous ne pouvons pas du tout répondre à la question de la référence en désignant le héros du roman, ni même le sujet de la nouvelle; répondre: «Madame Bovary» à qui nous demanderait de quoi parle le roman que nous avons sous les yeux ne lui apprendrait strictement rien, n'identifierait rien pour lui. En fait, toute réponse à la question impliquera inévitablement une relation, si brève soit-elle, de ce qui est dit dans le texte. Si nous voulons absolument nous en tenir à désigner le «sujet» d'un roman sans nous référer à ce qui y est raconté, nous ne pourrons que répondre par des formules très vagues: «un roman d'amour», «une histoire d'aventures», qui ne combleront nullement l'attente de l'interlocuteur. Et qui de plus n'identifieront ce dont il est question que par rapport à d'autres «romans d'amour» supposés connus.

Ce rapide survol des différents types de textes nous amène à constater que l'attente d'un interlocuteur posant la question: «de quoi parle ce texte?» n'est jamais satisfaite par une réponse calquée sur le modèle de la référence de la phrase usuelle, acte identifiant un singulier existant par ailleurs. Même si le texte en question parle d'événements, de personnages ou d'objets réels, répondre en les nommant ce n'est pas vraiment répondre à la question posée; l'interlocuteur attend davantage; il ne saurait être satisfait d'une réponse qui fasse en fait l'économie du texte. On peut d'ailleurs remarquer que la question prend toujours la forme: «de *quoi* parle ce texte?», et non «de *qui*?», même si le titre de l'œuvre laisse entendre qu'elle met en scène des personnages. Ce que vise donc une telle question, c'est bien le contenu du texte, plus que ce qui pourrait être désigné comme son sujet.

Est-ce une raison pour éviter alors l'emploi du terme de référence? Il ne me semble pas. Car c'est bien ce dont parle le texte que l'on demande. Et la réponse doit, comme dans les cas étudiés par Searle, permettre à celui qui a posé la question d'identifier ce dont il s'agit. Mais c'est la différence entre la situation dans le dialogue et dans la relation au texte qui impose un mode de réponse différent, bien que ce soit en vue d'un résultat tout à fait comparable. Dans le cas du dialogue, la question est prise dans un processus de parole et doit simplement permettre de le poursuivre sans ambiguïté fondamentale. L'interlocuteur est en prise directe sur ce que lui dit le locuteur, il a déjà à sa disposition tout le contexte, tout ce qu'on a dit, et aussi connaissance de la situation dans laquelle on parle. Ces éléments soutiennent sa question, forment autour d'elle un ensemble auquel il manque en quelque sorte une pièce, que la réponse identifiante doit fournir. La question de la référence, dans le dialogue, n'est pas isolée face à un objet qu'elle ne connaît pas; elle suppose connu tout ce qui est dit, elle repose sur les paroles prononcées, est orientée et déterminée par elles, et y répondre doit permettre la poursuite de la conversation.

Dans le cas du texte, la question est posée par un interlocuteur qui n'a devant lui qu'un livre et ignore tout de ce contexte qui dans le dialogue supporte la question de la référence. Il est donc impossible de lui répondre sans reconstituer pour lui cet ensemble de données sans lesquelles sa question serait totalement désorientée, posée en quelque sorte dans le vide; sinon la réponse ne sera que formelle, et l'interlocuteur n'en saura rien de plus. La réponse à la question: «de quoi parle ce texte?» doit donc à la fois rendre présent ce qui est dit dans le texte (moment qui dans le cas du dialogue est accompli d'emblée) et identifier ce dont on parle, ou plus exactement il n'est possible d'identifier ce dont on parle qu'en rendant présent pour l'interlocuteur ce que dit le texte. Et la situation est la même pour qui se pose à soi-même la question, après avoir lu le texte: il n'y pourra répondre qu'en gardant présent à son esprit ce qui est écrit, en revenant sur sa lecture, en reprenant sans cesse ce qui est dit pour savoir ce dont il est parlé.

Nous retrouvons dans le texte, mais encore accentuée, cette liaison que nous avons déjà remarquée au niveau de la phrase entre référence et prédication; impossible de séparer la référence de la totalité du discours, d'en faire l'équivalent d'un geste auquel la prédication s'ajouterait sans rien changer à la visée elle-même, à la relation du discours à son objet. On ne

peut savoir ce dont on parle sans passer par ce que l'on dit. Ce dont on parle n'est jamais une réalité que le discours désignerait sans y toucher, en respectant une identité immuable avant et après lui. Déjà présent au niveau de la parole, ce trait devient fondamental dans le texte. Mises à part les œuvres se donnant comme de pures descriptions – mais nous avons vu que c'était là un cas limite – tout texte constitue ce dont il parle en en parlant. Le singulier que la référence doit identifier est au bout du texte, et non à son origine. C'est d'ailleurs à cette seule condition qu'il s'agit vraiment d'un «singulier»: avant le texte, il n'y a qu'une série de «généralités», de «lieux communs» (eux-mêmes issus et en quelque sorte laissés là par des textes antérieurs); il n'y a pas de sens à chercher ce dont le texte parle s'il ne s'agit pas de quelque chose qui lui soit propre, de quelque chose que précisément il identifie, au sens actif de l'identification. Et la référence, dans le cas du texte, ne peut être réellement séparée de la prédication parce que le procès d'identification, la constitution de cet objet propre au texte, c'est tout le travail du discours, qui dit ce dont il parle.

C'est la raison pour laquelle, lorsque nous posons la question: «de quoi parle ce texte?», la réponse prend nécessairement la forme du résumé, de la paraphrase, de la répétition. Nous ne croyons pas que ce soit là une faiblesse de l'interlocuteur, un signe de son incapacité à comprendre le texte. Si l'on admet qu'une œuvre est unique, qu'elle est la seule à dire ce qu'elle dit – et par conséquent à parler de ce dont elle parle – (et si nous n'en étions pas convaincus, quel intérêt aurions-nous à la lire?), il faut bien reconnaître aussi qu'il est impossible de désigner son objet sans passer par elle.

Dans le cas du texte, on pourrait donc peut-être dire que la référence accomplit sa fonction identifiante au plus loin du modèle du geste; la distinction entre le sens et la référence reste pertinente mais il apparaît, plus clairement encore que dans la parole usuelle, que le «mode de donation de l'objet» (Frege définissait ainsi la dimension du sens, cf. o. c. p. 103) est non seulement indispensable à l'effectuation de la référence mais encore déterminant pour elle. Parce que la réalité dont il est question dans le texte n'est pas accessible «directement», en «sautant» en quelque sorte par-dessus le texte lui-même, la référence ne peut s'accomplir qu'en prenant appui sur la prédication.

C'est d'ailleurs bien pourquoi le texte apparaît comme une totalité, une œuvre finie: c'est à travers tout un système de renvois internes au texte, de «références secondaires» au sens vu plus haut, qu'il se constitue. Et c'est

seulement par un mouvement de va-et-vient à l'intérieur du texte que nous pouvons comprendre ce dont il parle. Tout le travail du texte consiste à élaborer quelque chose dont il est question en lui, à constituer une réalité, un univers dont il ne nous parle qu'en le parlant. Et c'est là, dans ce pouvoir d'identification créatrice, qu'est à mes yeux la fonction référentielle propre au texte. Cette élaboration, cette création, ne peut avoir lieu qu'à l'écart d'une réalité immédiate dont le discours ne pourrait jamais être que l'ombre portée: c'est à condition que ce que nous avons appelé «références de base» soit en quelque sorte «suspendu» – et elles le sont dans la mesure où précisément elles sont vides *avant* le développement du texte – que les références secondaires vont proliférer et que de leur prolifération naîtra un univers singulier<sup>3</sup>.

L'attention à cet «acte de langage» qu'est la référence dans le cas du texte me paraît ouvrir au moins deux lignes de réflexion intéressantes, que j'indiquerai seulement ici pour conclure. D'une part, on pourrait peut-être retrouver par ce biais la question si difficile de la «vérité» d'un texte. Qu'un texte ne soit pas «vrai» en fonction de sa simple concordance avec une réalité déjà donnée et déterminée avant lui, cela me semble sinon évident du moins incontestable. Mais cela ne résout que négativement cette question de «vérité».

Si l'on se rappelle que pour Frege la référence d'une proposition c'est sa valeur de vérité, on sera conduit à chercher la «vérité» d'un texte du côté de sa référence: un texte sera dit vrai d'abord si l'être singulier dont il parle est, au terme de la lecture, identifiable; si le jeu des références secondaires permet de le cerner sans plus le confondre avec un autre et, par conséquent, lui confère une existence suffisante pour l'introduire dans le monde de notre expérience. Le texte serait donc vrai non parce qu'il parlerait correctement de ce qui est déjà là pour nous, mais parce que ce dont il parle viendrait y prendre place, modifiant par là-même la constellation de notre vie comme toute expérience nouvelle la modifie: non simple adjonction plus ou moins enrichissante mais réorganisation, voire parfois réorientation.

Il y aurait donc bien dans le texte une intention de vérité, à comprendre comme l'intention de *produire* du vrai plus que de *découvrir* le vrai. Pour comprendre ceci on peut, je crois, se rapporter une fois de plus au plan de la parole: lorsqu'à une remarque d'autrui nous répondons: «c'est vrai», la formule peut signifier simplement que ce que vient de dire notre interlo-

uteur est «correct», conforme à notre propre savoir auquel son énoncé est confronté. Mais cette phrase prend un sens beaucoup plus riche quand nous attestons par là qu'il a fait apparaître quelque chose que nous n'avions pas encore aperçu, qui pour nous n'était tout simplement pas avant qu'il le dise et dont la production dans et par sa parole modifie notre compréhension du monde et de nous-même. Il me semble que c'est dans la direction indiquée par ces paroles privilégiées que la question de la vérité d'un texte pourrait être approchée.

L'autre intérêt de cette notion de référence dans le cas du texte est directement lié au propos que j'avais indiqué en commençant: si le texte identifie un être singulier mais que cette identification ne peut absolument pas être conservée ou préservée hors du texte lui-même, l'interprétation apparaît alors nécessaire pour re-produire la référence. L'acte référentiel ainsi compris me paraît préciser en quoi consiste cette «force» du texte dont l'interprétation serait un effet. L'interprétation doit reprendre en charge le travail de la référence, réintroduire dans l'expérience du lecteur l'être singulier que le texte avait identifié: elle pourra être lecture attentive ou, à l'autre extrême, effort méthodique voire technique pour mettre à jour le jeu des références secondaires et en faire apparaître clairement la circulation; de toute façon il s'agira pour elle de faire une place, par son propre discours, à ce que le texte apporte à l'existence.

La référence nous est finalement apparue comme la dimension à proprement parler *créatrice* du texte, à condition de bien voir que la création ainsi produite n'est pas séparable de l'acte qui la porte – et l'apporte. L'interprétation, dès lors, ne peut être que remise en circuit de cette force agissante; elle est libération d'une énergie productive et non maîtrise d'un sens fixé en arrière d'elle. C'est à cette seule condition que les textes ne sont pas des monuments dominateurs, contraignant notre présent parce qu'ils pèsent sur notre mémoire. La libération des énergies n'a rien à voir avec la prise du pouvoir, elle en est même l'opposé; et ne menace finalement que ceux qui ne peuvent concevoir la compréhension qu'en termes de maîtrise.

Pour risquer en conclusion une dernière image, disons que les textes sont comme les territoires que dessinent les parcours des nomades: ils ne s'orientent, ne produisent, ne procurent des pâtures, n'existent que par et pour qui les parcourt. Mais les administrations dessinent les cartes de ces itinéraires et finissent toujours par fixer les nomades... et quand l'attrait

illusoire de la fixation l'emporte, la force vive se pervertit en pouvoir contraignant, se retournant ainsi, d'abord, contre elle-même.

### Notes

- <sup>1</sup> Cf. *Force des textes et interprétation* in *Stud. Phil.* 1972, pp. 98 ss.
- <sup>2</sup> La bibliographie de ce débat est fort imposante, j'en indique ici seulement quelques moments principaux: G. Frege, *Über Sinn und Bedeutung*, in *Zeitschrift f. Phil. u. phil. Kritik*, 1892. Trad. fr. in Frege, *Écrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, 1971. – B. Russell, *On denoting*, in *Mind*, 1905. Trad. fr. in *L'Age de la science*, III, 3, Paris 1970. – P.F. Strawson, *On referring*, in *Mind*, 1950. Trad. fr. in Strawson, *Études de logique et de linguistique*, Paris, Seuil, 1977. – J.R. Searle, *Speech acts*, 1969. Trad. fr. Searle, *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972. – Cf. aussi, exposant la question, en particulier chez Frege, Russell et Strawson: L. Linsky, *Referring*, 1967. Trad. fr. Linsky, *le problème de la référence*, Paris, Seuil, 1974.
- <sup>3</sup> Ces pages étaient, pour l'essentiel, écrites quand j'ai pris connaissance de quelques unes des études publiées par P. Ricœur sous le titre général de *la Métaphore vive* (Seuil, 1975). – Dans la VIIème étude, *Métaphore et référence*, on trouve des formulations qui me semblent rejoindre assez exactement ce que je tente de préciser ici. Par exemple: «Par sa structure propre, l'œuvre littéraire ne déploie un monde que sous la condition que soit suspendue la référence du discours descriptif. Ou, pour le dire autrement: dans l'œuvre littéraire, le discours déploie sa dénotation comme une dénotation de second rang, à la faveur de la suspension de la dénotation de premier rang du discours» (pp. 278–279).